



HANDICAPS

&

SCOLARITE

Rapport d'activités 2006-2007

I. Création du projet associatif

Le projet a été construit sur la base de deux questionnaires adressés aux adhérents et a permis de définir :

- Les valeurs défendues par DEFIS 74
- Les missions et les objectifs de DEFIS 74
- Le public à qui s'adresse l'association
- Les actions à mettre en place et leur planification
- Les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Les partenariats à établir

La planification des actions reste encore une planification à court terme. Une réflexion sur les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et les subventions à demander est en cours.

II. Mise en place du projet associatif

Etre un lieu ressources :

Echange – Partage

- 5 réunions générales cette année
- Soirée débat à la Mjc des Romains le 26 janvier 2006
- Nous envisageons de refaire une soirée à la MJC des Romains toujours en partenariat avec Aurélia Grill et peut-être l'école des parents sur le thème « parents d'un enfants peu ordinaire mais parents avant tout »
- Une soirée débat est en préparation secteur Thonon. En contact avec le Sessad pour un partenariat – Présence de M. Leleu.

Information

- Le site est en cours de restructuration avec comme objectif :
 - Etre un lieu d'information pour les parents sur les droits des enfants porteurs d'un handicap, sur les démarches administratives, le handicap en général...
 - Etre un lieu de mutualisation des connaissances (par le biais d'une boîte à lettres)
 - Etre un outils de travail pour les membres de Défis (trouver rapidement les infos utiles)
 - Etre un lieu d'information pour les membres de Défis et pour les parents en général (Actualité...)
 - Etre accueillant, convivial, respectueux, sans prétention, bien structuré et accessibles aux parents nouveau dans le domaine du handicap (pas de sigles...).

Ecoute

- La soirée débat et quelques réunions générales montrent bien le besoin de mettre en place un lieu d'écoute. Nous essayerons à l'avenir de faire un mois une réunion de travail pour Défis, un mois une réunion pour échanger et partager entre nous. Il pourrait être intéressant de débattre autour d'un thème défini à l'avance et sur lequel un petit groupe aurait pu chercher des infos pour alimenter le débat. A réfléchir.

Accompagnement des familles

- Réception des appels téléphoniques et renseignements
- L'accompagnement des familles : Création d'un outil feuille de renseignement, rencontre avec l'enfant, discussion avec le ou les parents pour faire verbaliser le projet de vie, orientation vers les personnes habilitées à poser un diagnostic si nécessaire, recherche des textes législatifs relatifs à la situation si nécessaire, validation du projet en fonction de tous les éléments, accompagnement la famille en réunion avec l'équipe de suivi et/ou à la CDA, s'assurer que la notification soit effectivement mise en place. Il faudra prévoir à l'avenir un petit questionnaire de satisfaction pour les dossiers suivis. Cela permettra de mieux définir quelles sont les attentes des usagers par rapport aux enseignants référents qui devrait faire ce travail d'information et d'accompagnement.

Sensibilisation extérieure

- La plaquette n'a pas été envoyée de peur ne plus arriver à gérer convenablement les demandes. Demande a été faite au collectif de savoir si on pouvait compter sur les autres associations en cas de surcharge. Réponse à venir.
- Participation à la réunion de formation des enseignants référents.
- La soirée débat avait aussi un rôle de sensibilisation puisque participaient des gens autres que des parents d'enfants handicapés.

Pour être un lieu d'analyses :

Outils d'évaluation mis en place

- Questionnaire rentrée 2006
- L'accompagnement aux familles est un excellent moyen pour relever les dysfonctionnements. A noter que la première cause de mauvaise intégration relevée par les parents est le manque de communication ou plus précisément la difficulté pour les parents de faire entendre leurs voix.
- La soirée débat nous a permis de lister un nombre de difficultés auxquels les parents se heurtent.

Une synthèse de l'ensemble des dysfonctionnements faite. Voir CR bilan IA du 02/04/07. Demande de rendez-vous avec la MDPH en cours.

Siéger à la CDA.

- Defis 74 siège à la CDA

Représentation des Personnes Handicapées

- Un rendez-vous à l'ASH avec Trisalide pour les fermeture de clis
- Campagne nationale d'inscription à l'école dans les écoles, les mairies et dans la presse.
- Participation à la journée du conseil Général sur les discriminations
- La participation de Défis au sein du collectif associatif. Les collectifs associatifs se créent dans tous les départements. Au niveau national, il existe un collectif des collectifs. La représentativité du collectif au niveau départemental n'est pas à négliger ; il faudra que Défis réfléchisse à sa position par rapport à ce collectif.

